

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

18 AVRIL 2018

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 18 AVRIL 2018, à 19 h 34 (7 h 34 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Lyna Pine , mairesse de Laverlochère-Angliers
M. Luc Lalonde , maire de Béarn
M. Guy Abel , maire de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet , maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière , maire de Guérin
M. Norman Young , maire de Kipawa
M. Gérald Charron , maire de Laforce
M^{me} France Marion , mairesse de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère-Angliers
et préfet suppléant de la MRCT
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville
M. Alexandre Binette , maire de Moffet
M. Yves Bourrassa , maire suppléant de Nédélec
M. Nico Gervais , maire de Notre-Dame-du-Nord
M^{me} Isabelle Coderre , mairesse de Rémigny
M^{me} Carmen Côté , mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin , maire de Saint-Édouard-de-Fabre
M. Marco Dénomme , maire de Saint-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer , maire de la Ville de Belleterre
M. Yves Ouellet , maire de la Ville de Témiscaming
M. Michel Roy , maire de la Ville de Ville-Marie
M^{me} Patricia Noël , présidente du Comité municipal de Laniel
et représentante du territoire non organisé

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M^{me} Claire Bolduc, préfète de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M^{me} Monia Jacques, directrice au service d'aménagement et du développement du territoire
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le conseil des maires s'est réuni en caucus (réunion privée) de 17 h 30 à 19 h 30.

04-18-117

Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h 34 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot de la préfète

Madame Bolduc souhaite la bienvenue à Monsieur Yves Bourrassa, maire suppléant de la municipalité de Nédélec. Elle poursuit en soulignant plusieurs activités ou événements ayant eu lieu au cours du dernier mois :

- ☞ Remise des prix d'excellence en arts et culture de l'Abitibi-Témiscamingue par le Conseil de la culture, alors que l'Auberge-bistro Chez Eugène s'est mérité le prix Partenariat et que le projet « Le parcours patrimonial de l'est témiscamien », représenté par Madame Julie Gilbert était finaliste pour le Prix du public TVA de l'Abitibi-Témiscamingue.
- ☞ L'initiative soulignée dans les médias concernant la « fameuse tarte au sucre » remise aux nouveaux citoyens s'établissant dans la municipalité de Moffet.
- ☞ Le reportage réalisé par Madame Tanya Neveu concernant des abus sexuels sur les jeunes de la communauté du Lac Simon.
- ☞ La présence d'élus lors de l'Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Témiscamingue, alors que le président du Conseil d'administration a exprimé le souhait de vouloir assurer la survie des guichets sur l'ensemble du territoire.
- ☞ La tenue du Gala des deux chambres de commerces pour souligner des entreprises ou organismes témiscamiens devant avoir lieu le 5 mai prochain, à Témiscaming.

Finalement, la préfète termine son mot en rappelant aux élus l'importance d'adresser au comité de sécurité publique, leurs attentes en matière de services policiers ou de priorités en sécurité publique.

Information

Rencontre avec le président directeur-général du CISSAT.

Monsieur Yves Desjardins, PDG et Madame Krystina Sawyer, adjointe au PDG – Relations médias sont présents à la rencontre.

M. Desjardins débute sa présentation en faisant le point sur la desserte des services en anesthésie. Malgré les nombreuses ruptures de services dans les derniers mois, le PDG est confiant que la situation se réglera de manière permanente dans les prochaines semaines. Outre le retour d'un omni-anesthésiologiste en région, qui pourra assurer des anesthésies à partir de septembre 2018, une modification législative adoptée tout dernièrement, permettra d'assurer une couverture de services par les anesthésistes, à défaut de quoi, ils se verront infligés des pénalités importantes. De même, un éventuel partenariat sera convenu pour jumeler l'hôpital de Ville-Marie avec un établissement universitaire en santé, offrant la formation d'anesthésistes. Le Ministère de la santé et des services sociaux est à finaliser cette entente, avec l'Université de même qu'avec l'Association des anesthésistes du Québec.

Il évoque aussi l'orientation et la vision du CISSSAT, soit le maintien des services et la révision des manières de faire sans que ces changements créent des impacts négatifs sur la qualité des soins.

M. Desjardins poursuit sa présentation en exposant les derniers développements dans le projet de modernisation de l'hôpital de Ville-Marie. La Société québécoise des infrastructures (SQI), est à analyser la soumission retenue (entrepreneur hors région), qui est à la hauteur de 33 M\$, alors que le budget estimé par le ministère était de l'ordre de 25 M\$ pour la partie construction/rénovation est de 19 M\$ pour l'achat des équipements. L'écart s'avérant important, la SQI travaille à négocier chaque volet avec l'entrepreneur afin de voir à réduire l'écart de 11 M\$.

Au niveau de la chirurgie, M. Desjardins convient avec les élus que plus il y a d'activités en chirurgie, mieux se maintient la dextérité et l'expertise du chirurgien. Il est donc souhaitable et prévisible que se développe une spécialité particulière à Ville-Marie afin de s'assurer de bien soutenir le maintien et le développement des expertises médicales tout en stabilisant les équipes médicales entourant le chirurgien.

L'utilisation de la télémédecine (visioconférence) pour éviter des déplacements dans certains cas peut aussi s'avérer une solution bénéfique pour la population alors que le défi actuel repose sur le peu d'intérêt manifesté par les praticiens envers cette technologie.

M. Desjardins rappelle qu'il est possible de s'inscrire au guichet pour l'accès à un médecin de famille (GAMF). Madame Sawyer va transmettre de l'information auprès des municipalités locales pour diffusion auprès des citoyennes et citoyens. Actuellement, 69 % de la population témiscamienne aurait accès à un médecin de famille.

Au terme de la présentation, plusieurs élus partagent leur préoccupation auprès du PDG :

- M. Gérald Charron, maire de Laforce, s'inquiète de l'absence d'un médecin au point de services dans sa municipalité ce qui occasionne des déplacements des citoyens de ce secteur vers l'hôpital de Ville-Marie : un point de service du CLSC demeure un service de première ligne !
- M^{me} France Marion, mairesse de Latulipe-et-Gaboury, demande des précisions sur les réelles fonctions d'un omni-anesthésiologiste. Elle questionne également les raisons motivant le CISSSAT à ne plus communiquer activement les ruptures de services Et pourquoi il revient aux citoyens de devoir consulter le site web pour connaître les ruptures de services.
- M. Alexandre Binette, maire de Moffet, demande où vont les pénalités découlant d'une rupture de services de santé, quand ceux-ci sont sous la responsabilité du médecin spécialiste : la responsabilité est alors partagée entre le médecin et l'association qui le représente; les pénalités sont versées à la RAMQ.

- M^{me} Carmen Côté, mairesse de St-Bruno-de-Guigues, revient sur son intervention lors d'une présentation du PDG, en décembre 2017, alors qu'elle demandait pourquoi l'hôpital de Ville-Marie ne développerait pas le créneau de la « chirurgie d'un jour », surtout qu'actuellement, le bloc opératoire est occupé à moins de 30 %. M. Desjardins mentionne alors que c'est dans la vision du CISSSAT de développer un pôle d'expertise sur chaque territoire de MRC et qu'avec la modernisation de l'hôpital, cette avenue s'avère possible. Il précise qu'une spécialité au niveau de la chirurgie, telles les hernies permettrait, sans nul doute, de diminuer les listes d'attente en région, tout en développant l'expertise.
- M. Yves Ouellet, maire de Témiscaming, précise que, lors de la période mouvementée entourant la pénurie des médecins pour le sud du Témiscamingue, une stratégie spécifique en matière de communications avait été mise en place pour rassurer la population.
- M. Michel Roy, maire de Ville-Marie, s'inquiète du dépassement des coûts pour le projet de modernisation de l'hôpital, la marge étant suffisamment grande entre le budget estimé de 25 M\$ et le prix du plus bas soumissionnaire, à 33 M\$.

La préfète et les élus remercient Monsieur Desjardins et Madame Sawyer de leur présence et des informations partagées avec le conseil de la MRC.

Prochaines étapes :

- Monsieur Desjardins verra à transmettre une lettre officielle aux élus quand l'entente sera finalisée pour assurer une couverture efficiente en services d'anesthésie au Témiscamingue.
- Madame Gironne transmettra à Madame Sawyer la liste des courriels des élus et directions générales des municipalités afin que celle-ci puisse leur acheminer les informations qui concernent le Guichet d'accès à un médecin de famille.
- Madame Gironne voit à soumettre une adresse courriel à Madame Sawyer pour la réception des avis de ruptures de services.

04-18-118

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2018.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2018 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M. Alexandre Binette
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

Information **Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

1^{re} partie

Plusieurs citoyens sont présents dans la salle pour venir partager leurs préoccupations, auprès des élus du Témiscamingue, en lien avec la fermeture annoncée de la piscine de la ville de Ville-Marie en juin 2019.

Information **Suivi des grandes priorités 2018 de la MRC de Témiscamingue – La connectivité (téléphonie mobile et Internet haute vitesse).**

Madame Bolduc rappelle que le projet du GIRAT est en route et qu'au cours des prochains mois, les élus de la MRC auront à se prononcer sur le projet.

Rappelons que ce projet vise à réaliser un inventaire des infrastructures présentes ou à construire pour assurer une couverture optimale en téléphonie cellulaire (et Internet haute vitesse) sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Le GIRAT propose d'en être le promoteur pour aller chercher le financement auprès des divers paliers gouvernementaux et par la suite, convenir d'ententes avec des télécommunicateurs pour la desserte en région.

04-18-119 **Suivi des grandes priorités 2018 de la MRC de Témiscamingue – Développement de la filière hydroélectrique communautaire - Projet Onimiki.**

Au cours des dernières semaines, les membres du Conseil de la MRC ont eu l'occasion de se renseigner sur le projet de mini-centrale hydroélectrique Onimiki. Une discussion ouverte se tient sur le sujet.

ATTENDU QUE le Témiscamingue a réalisé un exercice de planification stratégique en 2016-2017 et qu'à terme, le développement de la filière énergétique communautaire a été identifié comme une action prioritaire;

ATTENDU QUE la MRC de Témiscamingue se doit de diversifier et dynamiser son économie en attirant des entreprises qui créeront des emplois dans le milieu;

ATTENDU QUE le territoire de la MRC de Témiscamingue affiche un potentiel hydroélectrique indéniable, et en conséquence, favorable à la construction et à l'exploitation d'installations de production hydroélectrique permettant ainsi d'assurer la pérennité des approvisionnements ainsi que de favoriser directement et indirectement le développement économique et social;

ATTENDU QUE le projet Onimiki s'inscrit dans le développement de 2 minicentrales hydroélectriques au fil de l'eau, dans le secteur sud du Témiscamingue;

ATTENDU QUE le projet Onimiki porté par, la communauté territoriale et les Premières Nations, respectera les critères les plus élevés en matière d'environnement et d'acceptabilité sociale et que le projet de minicentrale Onimiki s'avère conforme aux valeurs de développement durable partagées par les communautés de Kebaowek et de Wolf Lake First Nation et la MRC de Témiscamingue;

ATTENDU QUE les élus du conseil de la MRC de Témiscamingue et des deux communautés autochtones se sont alliés afin d'assurer un leadership local et territorial dans la mise en valeur des ressources hydriques du territoire;

ATTENDU QUE le projet Onimiki repose sur un développement réfléchi et raisonné du territoire, et que, non seulement il favorisera le développement et la mise en valeur de ressources d'énergie renouvelable, mais qu'il contribuera également à favoriser le développement économique local dans le respect des valeurs et des intérêts des milieux où ils s'implantent;

ATTENDU QUE dans la Politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec, on y mentionne que :

- L'exploitation d'une petite centrale hydroélectrique représente un levier de développement économique important pour les communautés locales et autochtones;
- Le gouvernement entend soutenir le développement de partenariats communautaires. Pour ce faire, il s'engage à les analyser afin d'octroyer les forces hydrauliques requises pour ces projets;
- Les promoteurs devront s'assurer que leur projet respecte les critères les plus élevés en matière d'environnement et d'acceptabilité sociale, en plus de générer des retombées économiques pour les populations locales et autochtones;

ATTENDU QUE le 28 mars 2018, lors de l'Advanced Energy Conference (AEC), le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Monsieur Pierre Moreau, déclarait :

« Le Québec est un partenaire énergétique digne de confiance pour New York depuis plus de 100 ans. L'hydroélectricité québécoise, une énergie renouvelable et abondante, peut faire partie des solutions aux défis qui se posent dans l'État de New York et ailleurs sur le continent. La Politique énergétique 2030 engage le Québec dans une réelle transition énergétique et privilégie une économie à faible empreinte carbone axée sur l'innovation technologique. Nous avons des ressources à mettre en valeur. Plus que jamais, le Québec ouvre ses portes aux gens d'affaires du secteur énergétique. »

En conséquence,

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M^{me} Isabelle Coderre
et résolu unanimement

- ❖ Que le conseil de la MRC de Témiscamingue réitère sa volonté de réaliser le projet Onimiki, sous la vision de développement de la filière hydroélectrique communautaire, en partenariat avec les communautés autochtones et le milieu;
- ❖ De demander l'engagement du Premier ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard, à supporter la MRC de Témiscamingue dans la réalisation de ce projet, notamment dans sa démarche d'obtention des droits hydriques auprès d'Hydro-Québec;

- ❖ De demander un appui au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Monsieur Pierre Moreau, pour la concrétisation du projet Onimiki, projet qui rejoint totalement la vision de Monsieur Moreau qui entend faire valoir que l'offre québécoise en énergie propre représente une occasion à saisir en matière d'appui à la production d'énergie verte, de stockage d'énergie et de réduction de gaz à effet de serre.

Information **Projet Onimiki.**

Monsieur Norman Young, maire de la municipalité de Kipawa, rappelle que sa municipalité supporte le projet Onimiki et qu'elle est ouverte à participer à la réalisation du projet, mais souhaite valider certains éléments et qu'en ce sens, elle a embauché un conseiller juridique.

Madame Bolduc fait état de la rencontre ayant eu lieu avec le Ministre Geoffroy Kelley, responsable des Affaires autochtones, le 16 avril dernier. Lors de cette rencontre, à laquelle participait M. Lance Haymond, chef de la communauté de Kebaowek, une lettre adressée au ministre, fut déposée, cosignée par M. Haymond, M. Harry St-Denis, chef de la communauté de Wolf Lake, par Madame Bolduc, ainsi que le maire de la ville de Témiscaming, M. Yves Ouellet. La correspondance mentionne l'importance des retombées positives que la réalisation du projet Onimiki aura sur les communautés autochtones, pour leur développement et le maintien de services essentiels.

Finalement, Madame la préfète informe le conseil que lors de la séance du 23 mai, l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT), viendra présenter le rapport d'une évaluation préliminaire des impacts environnementaux et sociaux du projet hydroélectrique Onimiki. Il sera alors important, par la suite, de diffuser cette étude pour bien informer la population, de même que le mandat octroyé à l'OBVT.

Information **Suivi des grandes priorités 2018 de la MRC de Témiscamingue – Planification stratégique du Témiscamingue.**

Madame Bolduc informe le conseil que le 27 avril prochain, elle rencontre le ministre de l'Éducation, Monsieur Sébastien Proulx, pour échanger sur le développement des options professionnelles au Témiscamingue. Elle relate avoir été, tout dernièrement, interpellée par un entrepreneur en construction qui déplore la position de la Commission de la construction du Québec (CCQ) qui semble peu encline à émettre de nouvelles cartes de compétences. Elle prévoit tenir une rencontre avec les entrepreneurs en construction de la région pour échanger et bien documenter la problématique.

Une autre action importante issue de la Planification stratégique du Témiscamingue, rappelée par la préfète, repose sur le développement de la filière biologique. Avec les actions identifiées au PDZA et avec la nouvelle Politique bioalimentaire du Québec, annoncée tout dernièrement par le gouvernement, il y a une réelle opportunité pour développer le créneau « bio » au Témiscamingue.

Information **Suivi d'enjeux ponctuels – Les services en santé.**

Les membres du conseil reviennent sur la présentation du PDG du CISSAT.

Madame Côté partage qu'elle a bien entendu le PDG affirmer qu'une spécialité en chirurgie pourrait être développée (exemple : les hernies) à l'hôpital de Ville-Marie, ce qui permettrait au Témiscamingue d'avoir son pôle d'expertise comme les autres territoires de MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle souligne aussi l'apport du comité de citoyens en santé qui est proactif dans ses actions pour assurer une qualité de services auprès de la population témiscamienne.

Monsieur Charron mentionne être peu rassuré par les propos de M. Desjardins quant au point de services de CLSC dans la municipalité.

Enfin, plusieurs élus émettent des réserves sur les engagements pris par M. Desjardins et souhaitent des suivis serrés auprès de celui-ci afin de s'assurer de résultats concrets.

04-18-120 **Suivi d'enjeux ponctuels – Piscine municipale – Dépôt de la résolution n° 77-03-18 de la ville de Ville-Marie et d'une correspondance du Club Exotem.**

Considérant la résolution de la ville de Ville-Marie, annonçant la fermeture de la piscine en juin 2019, notamment à cause de sa désuétude (50 ans) et des frais importants reliés à son entretien annuel (150 000 \$);

Considérant les inquiétudes formulées dans une correspondance du Club Exotem et leur demande d'intervention à la MRC pour éviter une rupture des services aquatiques dans le centre du Témiscamingue;

Considérant les préoccupations et témoignages des personnes présentes dans la salle, lors de la période de questions;

Considérant que le maintien d'une telle infrastructure va passer par l'implication des municipalités et d'autres partenaires territoriaux;

Considérant que les élus sont conscients de l'importance d'une piscine pour assurer une qualité de vie du milieu;

Considérant que les élus souhaitent que le dossier soit bien documenté pour prendre une décision éclairée sur les options possibles;

Il est proposé par M. Guy Abel
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue prenne le leadership de ce dossier au niveau de l'animation et de la recherche d'options possibles pour assurer le maintien de cette infrastructure à la population du Témiscamingue.

- ❖ De créer un comité de travail qui verra à documenter le dossier afin d'apporter l'ensemble des éléments auprès du conseil de la MRC et ainsi, permettre aux élus de prendre une décision éclairée.

Pour le comité de travail, outre le milieu municipal, les utilisateurs, la CSLT et le CISSSAT doivent y être représentés afin d'avoir une vision globale de la situation.

L'objectif souhaité est d'avoir le maximum d'informations en prévision du prochain conseil de la MRC, soit en mai prochain.

Information **Suivi d'enjeux ponctuels – Le développement du secteur agricole.**

La préfète fait part, auprès des élus, que le dossier du développement de la filière bovine, par des promoteurs, chemine bien. Le projet s'avère intéressant pour le Témiscamingue, offrant des opportunités de développement, mais toujours est-il qu'il demeure certains enjeux, notamment en matière d'immigration.

Information **Municipalité de Laforce – Suivi du dossier.**

Les membres du conseil ont pris acte du compte-rendu de la rencontre ayant eu lieu le 27 mars dernier, entre les élus de la municipalité de Laforce et de la communauté de Winneway, et la préfète de la MRC de Témiscamingue.

De même, Madame Bolduc et Monsieur Charron font état de la rencontre du 16 avril dernier, alors que le Ministre des Affaires autochtones, Monsieur Geoffroy Kelley était présent dans les bureaux de la MRC.

Monsieur Charron affirme être satisfait du cheminement du dossier, bien que celui-ci s'avère complexe et unique, aux dires du Ministre Kelley, lors de la rencontre. Des validations sont présentement en cours auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de même qu'auprès du Secrétariat des Affaires autochtones.

04-18-121 **Transport collectif au niveau régional.**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la situation du transport collectif au niveau régional, tel que présenté par Madame Claire Bolduc ;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec dispose d'un programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional, plus précisément le volet 3 ayant trait au transport interrégional par autocar;

ATTENDU QUE pour ledit volet 3, trois types de projets sont admissibles, à savoir : le maintien de parcours, l'amélioration du service et le rétablissement ou l'établissement d'un nouveau service;

ATTENDU QUE dans le cadre dudit volet, une subvention n'excédant pas 50 000 \$ peut être accordée à un transporteur pour faire face à une situation où une ligne peut être menacée;

ATTENDU QUE l'entreprise de transport de passagers Autobus Maheux ltée détient le permis pour des lignes desservant le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC estime que le service interrégional de transport de passagers est essentiel pour les MRC de la région afin, entre autres, de se procurer des services non disponibles dans la communauté;

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M^{me} Lyna Pine

- ❖ D'appuyer les démarches d'Autobus Maheux ltée auprès du ministère des Transports du Québec et de la Commission des transports du Québec quant au programme d'aide disponible relatif aux dispositions de maintien de service de transport interrégional par autocar en regard des lignes;
- ❖ De soutenir financièrement la présente démarche par une contribution financière de 20 000 \$, pris dans le fonds général de la MRC de Témiscamingue.

Enregistrement du vote :		
	Nombre	Population
Pour	9	9 028
Contre	11	5 982

Résolution rejetée à la majorité

N. B. :

Une décision positive nécessite la double majorité des membres présents, nombre et population (art. 201, LAU). En cas d'égalité, la décision est négative (art. 197, LAU).

04-18-122

Gestion des matières résiduelles – Tricentris – Changement du statut juridique – Rapport par M. Guy Abel, représentant de la MRC de Témiscamingue auprès de l'organisme.

ATTENDU QUE Tricentris est un organisme à but non lucratif issu du regroupement, à la fin des années 1990, de 44 municipalités ayant décidé de prendre en main la gestion de leurs matières résiduelles;

ATTENDU QUE Tricentris est la plus importante organisation de tri au Québec, desservant maintenant 236 municipalités membres ou clientes;

ATTENDU Qu'à chaque année, l'organisme reçoit, trie et met en marché plus de 210 000 tonnes métriques de matières recyclables recueillies auprès de 1,8 million de citoyens des Laurentides, de l'Outaouais, de la Montérégie, de Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue;

ATTENDU QUE lors de sa fondation, en 1996, Tricentris a étudié différents statuts: la régie intermunicipale, la coopérative et l'organisme à but non lucratif (OBNL) et que le statut d'OBNL avait alors été choisi en ce qu'il répondait aux exigences de l'époque et permettait aux municipalités de signer de gré à gré avec Tricentris;

ATTENDU QUE divers changements législatifs, au fil des dernières années, apportent des contraintes auprès de l'organisation, notamment au niveau des opérations quotidiennes;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de Tricentris a analysé diverses options pour changer le statut juridique de l'organisme, dont la création d'une Régie intermunicipale et une coopérative de solidarité;

ATTENDU QUE la Loi 122 a inclus de nouvelles dispositions à la *Loi sur les cités et villes* et au *Code municipal* permettant aux municipalités d'accorder des contrats de gré à gré à des coopératives de solidarité sociale pour une dépense inférieure à 100 000 \$, ce qui permettrait à Tricentris, d'exercer ses opérations quotidiennes de façon plus simple;

ATTENDU QUE l'option « coopérative » permettrait à Tricentris d'avoir accès à davantage d'opportunités pour aller chercher du financement auprès de divers organismes ou programmes gouvernementaux;

En conséquence,

Il est proposé par M. Guy Abel
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que le conseil de la MRC de Témiscamingue appuie toute démarche de Tricentris afin que l'entreprise procède au changement du statut juridique de Tricentris, d'organisme à but non lucratif à une coopérative de solidarité.
- ❖ D'informer le conseil d'administration et les gestionnaires de Tricentris, de l'importance qu'accorde la MRC de Témiscamingue, à une *représentation territoriale des membres de la future coopérative TRICENTRIS*, la MRC ayant les caractéristiques d'une MRC rurale avec des particularités qui lui sont propres, notamment en matière de superficie de territoire, de population et de tonnage de recyclage.

Information

Gestion des matières résiduelles – Rapport d'activités – Évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l'Écocentre.

Le conseil de la MRC prend acte du rapport d'activités faisant état de l'évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l'Écocentre ainsi que le tableau sur les poids de déchets par municipalité.

Information **Gestion des matières résiduelles – Bilan annuel 2016-2017.**

Étant donné l'absence de M^{me} Katy Pellerin, le point est reporté à la prochaine séance. Les élus sont invités à prendre connaissance du bilan et de formuler leurs questions par écrit, d'ici la séance du mois de mai.

Information **Gestion des matières résiduelles – Recommandation du CAGE, s'il y a lieu.**

Pour la présente séance, le CAGE n'a pas de recommandation à faire auprès du conseil de la MRC, suivant sa dernière rencontre du 13 avril dernier.

04-18-123 **Comité municipal agricole et agroalimentaire – Recommandation pour le projet « Travailleur de rang ».**

CONSIDÉRANT que le Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRCT agit à titre de comité « aviseur » au niveau agricole et agroalimentaire pour la MRC de Témiscamingue. Ainsi, il voit à émettre des recommandations auprès du conseil de la MRC de Témiscamingue;

CONSIDÉRANT l'importance que revêt l'agriculture au Témiscamingue;

CONSIDÉRANT le souhait du maintien des entreprises agricoles en région et les enjeux liés à l'occupation du territoire par les activités agricoles en zone agricole;

CONSIDÉRANT la rencontre du CMAA tenue le 06 mars où M^{me} Clouâtre et M. Cousineau ont fait la présentation du « Portrait de situation des familles agricoles du Témiscamingue – Une description des enjeux à l'égard des difficultés vécues et de l'utilisation des services d'aides »;

CONSIDÉRANT la surcharge des travaux agricoles et l'isolement que vivent les producteurs agricoles (peu ou pas de prise de congé, charge de travail et stress en haute période, etc.);

CONSIDÉRANT la méconnaissance des producteurs agricoles au niveau des services sociaux spécialisés et adaptés dans la prise en charge et l'accompagnement en situation de détresse psychologique;

CONSIDÉRANT le stress et le niveau de détresse psychologique grandissant chez les producteurs agricoles (selon un article du journal la frontière publiée en octobre 2015; le nombre d'agriculteurs reconnaissant vivre un niveau de détresse élevé est passé de 17,5% en 1996 à 50,6 % en 2006);

CONSIDÉRANT le démantèlement des exploitations agricoles (baisse du nombre de producteurs) et la taille des entreprises (diminution du nombre d'exploitations agricoles, mais augmentation de la taille des entreprises);

CONSIDÉRANT la recommandation du CMAA auprès du conseil de la MRC de Témiscamingue;

Il est proposé par M. Alexandre Binette
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer financièrement la mise en œuvre du projet « travailleur de rang au Témiscamingue » à hauteur de **4000 \$** soit **2000 \$/an** sur une période de deux ans (2018-2019) afin de contribuer à l'accompagnement en détresse psychologique des producteurs agricoles.

04-18-124

Recommandation du comité du GAMME – Soutien financier au projet « Identification et mise en plan des cimetières ».

Considérant que ce projet est axé sur la réalisation d'un service par un professionnel plutôt qu'un projet de développement;

Considérant qu'aucune mise en commun n'est possible en termes de coûts ou d'expertise à partager puisque le projet est non transposable d'une municipalité à une autre;

Considérant que ce projet procure des retombées uniquement pour les municipalités en bénéficiant, bien qu'il regroupe cinq municipalités ayant identifié un besoin précis quant à la gestion de leur cimetière;

Considérant la recommandation du comité GAMME;

Il est proposé par M. Alexandre Binette
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue ne soutienne pas financièrement, via le FDT, le projet d'identification et mise en plan des cimetières présenté par la municipalité de Béarn.

Le comité du GAMME suggère au promoteur du projet d'explorer d'autres avenues d'expertises et de financement pour la réalisation de ce dernier.

04-18-125

Recommandation du comité du GAMME – Soutien financier au projet « Hébergement pour personnes âgées – Phase III ».

Considérant que ce projet d'envergure se rattache à un complexe existant (phases I et II), permettant ainsi la réalisation d'économies;

Considérant que ce projet d'envergure répond à un besoin identifié au niveau du secteur Sud, car aucun endroit pour personnes en perte d'autonomie n'est disponible;

Considérant que ce projet aura des retombées certaines en termes de création d'emploi et de la richesse;

Considérant que ce projet est soutenu par le CISSS-AT qui y subventionnera cinq lits de ressource intermédiaire (RI);

Considérant que ce projet a reçu l'appui de la Ville de Témiscaming et de la municipalité de Kipawa;

Considérant que le financement confirmé du projet pour le moment s'élève à 395 000\$ par les partenaires suivants : ville de Témiscaming (200 000\$), Desjardins (140 000\$), la Fondation des Auxiliaires (50 000\$) et le Club Richelieu (5 000\$);

Considérant que la construction est prévue en 2019 et que l'occupation des lieux est prévue en 2020;

Considérant la recommandation du comité GAMME;

Il est proposé par M. Guy Abel
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue, à la suite des nouveaux éléments apportés au dossier, via le Fonds de développement des territoires (FDT), soutienne ce projet ainsi : 200 000 \$ sur deux ans, à raison de 100 000 \$ par année au FDT 2019 et 2020.

04-18-126

Recommandation du comité du GAMME – Soutien financier au projet « Aménagement terrestre et nautique du cœur villageois de Laniel ».

Considérant que ce projet d'envergure pour la localité de Laniel s'inscrit dans un plan de développement à long terme assurant sa pérennité;

Considérant que ce projet vient doter le territoire d'une nouvelle halte nautique positionnée stratégiquement face au développement du Parc Opémican;

Considérant que ce projet est axé sur les préoccupations territoriales que sont le développement touristique et l'image du territoire;

Considérant que ce projet est soutenu par les municipalités du secteur Sud qui travaillent en collaboration au niveau touristique;

Considérant que ce projet permettra de dynamiser le cœur villageois de Laniel, autant pour les résidents de la localité que pour les touristes;

Considérant la recommandation du comité GAMME;

Il est proposé par M. Marco Dénomme
appuyé par M. Nico Gervais
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue, via le Fonds de développement des territoires (FDT) 2018, soutienne ce projet pour 15 000 \$.

04-18-127

Recommandation du comité du GAMME – Soutien financier au projet « Stratégie d’attraction et de promotion du territoire ».

Considérant que ce projet est axé sur la préoccupation territoriale qu’est la démographie;

Considérant que ce projet d’envergure vise l’engagement de l’ensemble des partenaires du territoire afin de positionner le Témiscamingue en termes de milieu de vie;

Considérant que ce projet vient doter le territoire d’outils nouveaux en termes d’image, de développement touristique, d’accueil et de rétention des nouvelles populations;

Considérant que ce projet aura un impact positif sur l’ensemble du territoire en termes d’attractivité de nouvelles populations et de nouvelle main d’œuvre;

Considérant la recommandation du comité GAMME;

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

❖ Que la MRC de Témiscamingue, via le Fonds de développement des territoires (FDT) 2018, soutienne ce projet pour 30 000 \$.

Outre ce soutien financier, le comité du GAMME rappelle qu’il faudra voir à sécuriser le poste de la chargée de projet en démographie, ressource qui verra à la mise en œuvre de cette stratégie d’attraction et de promotion du territoire.

04-18-128

Recommandation du comité du GAMME – Soutien financier au projet « Démarche MRC amie des aînés (MADA) ».

Considérant que ce projet collectif regroupe huit municipalités de même que la MRCT afin de réaliser une démarche collective;

Considérant que ce projet vient doter le territoire de nouvelles politiques touchant la famille et les aînés;

Considérant que ce projet est soutenu par le ministère de la Famille et au Secrétariat des aînés pour une somme de 76 000 \$;

Considérant que ce projet permettra l’embauche d’une ressource concertée;

Considérant la recommandation du comité GAMME;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

❖ Que la MRC de Témiscamingue, via le Fonds de développement des territoires (FDT) 2018, soutienne ce projet pour 10 000 \$.

04-18-129

Recommandation du comité du GAMME – Soutien financier au projet « Travailleur de rang ».

Considérant que ce projet vient soutenir un secteur économique d'envergure pour le territoire témiscamien, soit l'agriculture;

Considérant que ce projet vient doter le territoire d'une nouvelle ressource qui répond à des besoins identifiés dans l'ensemble du milieu agricole;

Considérant que ce projet est axé sur la préoccupation territoriale qu'est l'agriculture;

Considérant que ce projet a reçu l'appui du Comité municipal agricole et agroalimentaire de la MRCT et qu'il répond aux préoccupations du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);

Considérant que ce projet touche au maintien de l'économie locale générée par le milieu agricole;

Considérant que ce projet vise à se pérenniser après les deux premières années, par l'ajout à l'équipe régulière du Centre de prévention suicide du Témiscamingue;

Considérant la recommandation du comité GAMME;

Il est proposé par M. Alexandre Binette
appuyé par M. Marco Dénomme
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue, via le Fonds de développement des territoires (FDT), soutienne ce projet pour 36 000 \$, à raison de 20 000 \$ via l'enveloppe 2018 et 16 000 \$ via l'enveloppe 2019, conditionnellement au soutien financier des autres partenaires du projet.

04-18-130

Recommandation du comité du GAMME – Soutien financier au projet « Installation de bornes à recharge rapide pour véhicule électrique en Abitibi-Témiscamingue ».

Considérant que ce projet d'envergure touche l'ensemble de la région;

Considérant que ce projet vient doter le territoire de nouvelles bornes de recharge répondant plus adéquatement aux besoins des utilisateurs;

Considérant que ce projet est axé sur les préoccupations territoriales que sont la valorisation énergétique, le développement touristique et l'environnement;

Considérant que ce projet est soutenu financièrement par Hydro-Québec ainsi que par la ville de Témiscaming et plusieurs partenaires régionaux;

Considérant que ce projet permet d'être davantage attractif au niveau touristique;

Considérant la recommandation du comité GAMME;

Il est proposé par M^{me} France Marion
appuyé par M. Yves Bourrassa
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue, via le Fonds de développement des territoires (FDT) 2018, soutienne ce projet pour 8 000 \$, en tenant compte que l'installation témiscamienne soit réalisée par des entrepreneurs d'ici et que les 4 bornes soient installées en 2018.

Information

Dépôt du rapport du consultant sur un projet de développement de 11 terrains de villégiature (secteur Boom Camp) dans la ville de Témiscaming.

Depuis mai 2014, la MRC perçoit les loyers des camps de chasse et des chalets en location avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). Ce mandat comprend aussi l'étude et le tirage au sort de lots de villégiature de 4000 mètres carrés en terres publiques. Le 20 septembre 2017, le conseil des maires octroyait un contrat à monsieur Julien Rivard (14 100\$) pour un inventaire terrain, le lotissement et la production d'un rapport pour la mise en disponibilité de 11 terrains de villégiature au lac Témiscamingue (secteur Boom Camp). Le contrat est terminé (dans les délais et sans extra) et à la satisfaction de la MRC et du MERN.

Prochaines étapes :

- Il reste à la ville de Témiscaming à autoriser l'inscription au tirage au sort (échéance : 15 avril 2018). Des discussions doivent avoir lieu sur l'obligation ou non de construire après 2 ou 3 ans. Si la ville de Témiscaming autorise l'inscription au tirage au sort, le rapport du consultant sera déposé au MERN.
- Un tirage au sort a lieu chaque automne (le MERN le publicise). C'est la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) qui gère les inscriptions et qui fait le tirage au sort.
- Le tirage au sort de terrains de villégiature s'adresse à toutes personnes physiques de 18 ans et plus (inscription : ± 31\$). Après le tirage au sort, la MRC convoque les gagnants à Ville-Marie, où ils choisissent un des 11 terrains disponibles. La MRC fait signer les baux.

La ville de Témiscaming, à sa séance du 10 avril, s'est positionnée, par voie de résolution, en désaccord avec la procédure de vente au sort et a demandé au MERN de réviser leur position pour la vente des lots. En fait, la ville souhaite acquérir ce bloc de lots pour développer elle-même ce secteur. À cet égard, le conseil de la MRC, souhaite que les frais reliés à la présente étude soient absorbés par la ville, celle-ci bénéficiant des revenus générés par la vente de ce secteur de développement.

04-18-131

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement concernant la révision et l'adoption du Code d'éthique et de déontologie de la préfète de la MRC.

La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux Municipalités régionales de comté dont la préfète est élue au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable à la préfète.

M^{me} Claire Bolduc donne avis de motion, à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil de la MRC, un règlement concernant la révision et l'adoption du code d'éthique et de déontologie du préfet (L.É.D.M.M., art. 11).

Le document déposé à la présente séance est un projet de révision du règlement no 162-02-2014 pour lequel les seules modifications apportées consistent à changer le terme « préfet » pour « préfète ».

Pour le reste, le contenu reste le même. Les valeurs suivies par la préfète sont l'intégrité, l'honneur, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect, la loyauté envers la MRC et la recherche de l'équité. Le projet de règlement contient des règles ayant pour objectif de prévenir : les situations de conflits d'intérêts, le favoritisme, la malversation, les abus de confiance et les autres inconduites.

Un tel projet de règlement avait été adopté par le conseil des maires, le 21 février 2018. Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a demandé la reprise de la procédure, étant donné l'oubli d'un affichage dans le journal. Il s'agit donc de réadopter le même texte qu'en février. Les étapes seront les suivantes :

Étapes	Détails	Dates
1	Avis de motion donné par la préfète	18 avril 2018
2	Dépôt d'un projet de règlement	18 avril 2018
3	Avis public (résumé du projet, date prévue pour l'adoption) publié de la manière habituelle et publié dans un journal	Au plus tard le 9 mai 2018
4	Adoption finale	16 mai 2018
5	Avis d'adoption publié de la manière habituelle	Après le 16 mai 2018
6	Envoi d'une copie du règlement au MAMOT	Au plus tard le 16 juin 2018

04-18-132

Nomination de la représentante (préfète) de la MRC de Témiscamingue auprès de la Coopérative d'informatique municipale (CIM).

ATTENDU QU'À la suite des élections municipales 2017, le délégué autorisé à représenter la MRC lors de toutes assemblées des membres de la Coopérative d'informatique municipale n'est plus éligible;

ATTENDU QUE la MRC s'est engagée à remplacer à titre de représentant, la personne qu'il a désignée à ce titre;

Il est proposé par M. Michel Roy
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que Madame Claire Bolduc, *préfète*, agisse à titre de représentante de la MRC de Témiscamingue dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférées à titre de membre de ladite Coopérative.

04-18-133

Nomination de Madame Catherine Drolet-Marchand, chargée de projet en démographie, pour la MRC de Témiscamingue, sur le comité de travail régional « VAT 2.0 ».

Considérant qu'un nouveau mode de gouvernance et de fonctionnement a été mis en place Valorisation Abitibi-Témiscamingue, notamment par la création du comité des projets stratégiques Valorisation Abitibi-Témiscamingue;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Isabelle Coderre
et résolu unanimement

- ❖ De nommer Madame Catherine Drolet-Marchand, chargée de projet en démographie, pour représenter la MRC de Témiscamingue sur ce comité.

Ce comité aura pour mandat et mission de recommander, participer et réfléchir à l'élaboration de projets structurants au niveau régional au regard des priorités déterminées annuellement par la CPAT et visant principalement l'atteinte des objectifs du comité et à soumettre à la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue, des opportunités de projets répondant aux objectifs du comité et conséquentes avec les opportunités de financement disponibles.

04-18-134

Séance du conseil du 20 juin 2018 – Modification du lieu pour siéger.

Il est proposé par M. Michel Roy
appuyé par M. Norman Young
et résolu unanimement

- ❖ De modifier le calendrier des séances du conseil de la MRC de Témiscamingue pour le lieu de la séance du 20 juin 2018, qui aura lieu sur le territoire de Laniel.

Information

Suivi – Comité administratif de la MRCT.

Le conseil de la MRC a pris acte du projet du procès-verbal de la réunion du 4 avril 2018 du comité administratif ayant été transmis par courriel aux élus le 11 avril 2018.

Information

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

De nouvelles questions en lien avec le dossier piscine sont posées par des membres de l'assistance, qui en profitent pour rappeler l'importance d'éviter la rupture de services aquatiques dans le centre du Témiscamingue.

Des questions sur le projet de modernisation de l'hôpital de Ville-Marie sont également posées, notamment au niveau des dépassements des coûts du projet par rapport au budget prévu.

04-18-135

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Guy Abel
appuyé par M^{me} Isabelle Coderre
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochain conseil de la MRC : 23 mai 2018

Il est 22 h 20.



Claire Bolduc, préfète



**Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière**

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.